



Hydro-balnéopraticien

Soins - Bien-être

Chef d'entreprise

Durée

2 ans

Tranche d'âge

18 à 25 ans

25 ans et +

Finalité

Diplôme

Pratique en entreprise / Alternance

Oui

Métier en pénurie / Fonction critique

Non



Piscine, spa, jacuzzi sont des lieux que vous appréciez ? Vous connaissez les propriétés curatives ainsi que les bienfaits de l'eau ? Vous n'êtes pas contre quelques éclaboussures de temps en temps ? Alors pourquoi ne pas devenir Hydro-balnéopraticien grâce à cette formation aux petits soins !

L'Hydro-balnéopraticien soigne les patients grâce à l'eau et ses bienfaits. Il utilise différentes techniques et soins tels que des douches au jet, des bains, des enveloppements, des gommages, des massages, des saunas... Il répond aux desiderata d'une clientèle soucieuse de bénéficier de services personnalisés tant d'un point de vue bien-être qu'esthétique.

Il a une connaissance suffisante en anatomie, physiologie et ergonomie lui permettant de bien appréhender son sujet et de pouvoir conseiller judicieusement le client et de lui expliquer les différentes manœuvres que l'on effectue, de pouvoir préciser les zones concernées par lesdites manœuvres, d'expliquer pourquoi telle technique n'est pas appropriée à son cas, etc. Il maîtrise des techniques reposant sur le respect de protocoles.

Alors si vous souhaitez en éclabousser plus d'un grâce à votre parcours professionnel, rendez-vous dans l'un des Centres IFAPME qui propose cette formation afin de vous y inscrire !

La pratique en entreprise est recommandée dans cette formation

via le modèle de formation en alternance (<https://www.ifapme.be/decouvrir-lalternance>) : ± 8h de cours généralement en horaire décalé et ± 30h de pratique en entreprise par semaine ; rémunérées. »

Stage d'observation de 40h

Débouché(s) métier(s)

Hydro-balnéopraticien indépendant / Hydro-balnéopraticienne indépendante

Employé / Employée dans un institut de balnéothérapie, un institut de beauté, des thermes, des spa

Employé / Employée dans un centre récréatif, bien-être

Employé / Employée dans un centre de soins

Débouché(s) future(s) formation(s)

Gestionnaire d'un institut de beauté (<https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/gestionnaire-dinstitut-de-beaute>)

Point(s) fort(s)

Contact client Travail en équipe ou en autonomie Activités variées Sur le terrain

Finalité

Diplôme de formation de Chef d'entreprise homologué par la Communauté française Certificat de connaissances de base en gestion

Aptitudes

Le métier impose une station debout fréquente dans un milieu chaud et souvent humide, cela implique d'avoir une bonne condition physique. Les produits utilisés pour les soins réclament des précautions d'emploi (risques d'allergies). Le port d'une tenue professionnelle peut être exigé ou est fortement recommandée.

Programme

1ère année :

- Q43/5 Gestion clientèle (10h)
- Q43/5 Eléments de base de chimie (6h)
- Q43/5 Hygiène et sécurité (8h)
- Q43/5 Massage de bien-être (24h)
- Q43/5 Massage esthétique du visage et du décolleté (20h)
- Q43/5 Biologie 1 (26h)
- Q43/5 Biologie 2 (12h)
- Q43/5 Huiles essentielles et végétales (6h)
- Q43/5 Massage esthétique corps (40h)
- Q43/5 Premiers secours (4h)
- Q43/5 Gestion spécifique (dont 4h de suivi du projet d'entreprise)

2ème année :

- Q43/6 Douches (20h)
- Q43/6 Bains et massages-douches en immersion (12h)
- Q43/6 Gommages et enveloppements (24h)
- Q43/6 Physiologie (10h)
- Q43/6 Hygiène et sécurité (4h)
- Q43/6 Massages-douches sous affusion (20h)
- Q43/6 Sauna et Hammam (10h)
- Q43/6 Gestion du stress (10h)
- Q43/6 Vie professionnelle et gestion clientèle (18h)

Conditions d'accès à une formation pour adultes

Ne plus être soumis à l'obligation scolaire (<http://www.enseignement.be/index.php?page=24546&navi=22#r%C3%A8gles>) ;

Satisfaire à une de ces 3 exigences :

Soit être titulaire du certificat d'apprentissage IFAPME ou avoir terminé avec fruit les cours généraux et professionnels de fin d'apprentissage et réussir l'examen pratique au plus tard en fin de la seconde année de formation ;

Soit avoir suivi avec fruit le 2^{ème} degré de l'enseignement secondaire général, technique ou artistique, ou le 3^{ème} degré de l'enseignement secondaire professionnel et dans ce cas avoir obtenu le certificat de qualification ;

Soit avoir satisfait à un examen d'entrée.

S'inscrire aux cours de formation dans la profession faisant l'objet de la convention de stage dans les 6 semaines à dater du premier cours et au plus tard le 31 octobre.

Il peut exister des conditions particulières pour quelques formations. Soyez attentif aux mentions indiquées dans la fiche formation que vous consulterez.

S'inscrire à une formation pour adultes

Délais et informations

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au fin octobre. En cas d'année préparatoire, les inscriptions sont possibles jusqu'au 15 novembre.

Des droits d'inscription sont requis. Le montant varie d'une formation à l'autre mais est compris généralement entre 220 et 350€ ou plus.

Prenez contact avec le Centre IFAPME (<https://www.ifapme.be/centres>) qui organise la formation.

S'inscrire

Pour l'inscription proprement dite, munissez-vous des documents suivants :

votre carte d'identité ;

une copie du dernier diplôme (ou bulletin) obtenu ;

si vous êtes demandeur d'emploi et vous vous inscrivez à une formation à un "métier en pénurie" (<https://www.ifapme.be/actualites/metiers-en-penuriecritiques-60-formations-ifapme-y-repondent>), une attestation d'inscription au FOREM (<https://www.leforem.be/>) pour profiter d'un possible incitant financier.

Après cette inscription, si l'Alternance est possible pour cette formation, vous pouvez trouver une entreprise avec laquelle signer une convention de stage.

Pour signer votre convention ou en cas de difficultés, contactez un Service de l'IFAPME près de chez vous. Pour ce rendez-vous, munissez-vous des documents suivants :

votre carte d'identité

la preuve de votre inscription à la formation.



Liège - Château Massart

Rue du Château Massart, 70 4000 Liège

04 229 84 00

Du lundi au jeudi : de 9h à 20h

Le vendredi : de 9h à 12h et par téléphone de 13h30 à 17h

Le samedi : de 9h à 12h

fce.liege@centreifapme.be

/

lhv@centreifapme.be

Type d'inscription

Au Centre/lieu de formation

Dispenses partielles

Consultez votre centre pour en savoir plus.

Bon à savoir

Inscription possible jusqu'au 30 octobre de l'année académique concernée.